

Règlement du Jeu « OREO Xbox » (« le Jeu »)

1. Généralités

1.1 Ce Jeu est organisé par la Société Mondelez Europe Services GmbH Succursale française, enregistrée sous le numéro 508 852 258 RCS Nanterre, dont le siège social se trouve 6 Avenue Réaumur - 92140 CLAMART, et la société Mondelez France SAS enregistrée sous le numéro 808 234801 RCS Nanterre, dont le siège social de est situé 6 avenue Réaumur – 92140 Clamart, dont la société mère est Mondelez Europe Services GmbH - au capital de 20 000 francs suisses - Lindbergh-Allee 1, 8152 Glattpark - SUISSE - N° enregistrement CHE-114.352.032 (ci-après désignées la ou les " Sociétés Organisatrices ").

Les gestionnaires du Jeu sont les sociétés Consultix GmbH, Wachtstrasse 17 -24, 28195 Brême, Allemagne et Promo Consulting Solutions GmbH, Siemensstrasse 21A, 61130 Nidderau, Allemagne (ci-après désignés par les " Gestionnaires ").

Le Jeu se déroulera du 09. 01. 2023 à 00h00 au 31.08. 2023 à 23h59 et sera annoncé sur :

- Le site internet www.oreo.eu;
- Publicités sur les Lieux de Vente dans les magasins participants ;
- En numérique sur la page Instagram OREO France : www.instagram.com/oreo_france

1.2. Ce Jeu avec obligation d'achat est organisé sous la forme d'instantanés gagnants ouverts. Ce Jeu est ouvert à toute personne physique majeure (à la date de participation au Jeu) résidant en France métropolitaine et Corse et DROM COM (excepté Wallis et Futuna et Saint Pierre et Miquelon).

Les participants doivent se trouver physiquement dans le territoire du Jeu susmentionné durant le Jeu pour recevoir une dotation.

1.3. Les employés de la Société Organisatrice et/ou des Gestionnaires, leurs proches et toutes les personnes ayant un lien professionnel avec la gestion du Jeu sont exclus de la participation.

1.4 Tous les paquets de biscuits OREO porteurs de l'offre sont valides et permettent aux consommateurs qui les achètent de pouvoir jouer valablement au jeu instant gagnant.

2. COMMENT ACCÉDER AU JEU

2.1. Afin de prendre part au Jeu, les participants doivent :

1. Acheter un produit OREO;
2. disposer d'un accès Internet
3. accepter le présent règlement et confirmer qu'ils sont âgés de 18 ans au minimum en cochant la case concernée;
4. avoir un appareil avec une caméra (téléphone portable, ordinateur portable, tablette, etc.)
5. suivre les modalités du Jeu indiquées ci-dessous.

2.2. Le jeu est limité à deux participations par participant et par jour. Le nombre maximum de gains par participant est limité à un (1) pendant toute la durée du Jeu.

Une fois la limite de participation maximale atteinte, les participants peuvent être exclus de toute participation ultérieure à la discrétion de l'Organisateur.

3. Avis De Covid-19

Le Jeu peut éventuellement être affecté par les contraintes sanitaires liées à la propagation du COVID-19.

L'organisateur se réserve donc le droit de :

- reporter / annuler une partie ou la totalité de la promotion,
- remplacer ou annuler tout prix, notamment les prix liés au voyage, si l'organisateur le juge nécessaire en raison des restrictions de voyage imposées par les gouvernements locaux ou de toute autre exigence liée au COVID-19. La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra en aucun cas être recherchée et/ou engagée de ce fait.

Les gagnants doivent se conformer à toutes les exigences sanitaires et administratives liées au COVID-19 pour bénéficier de leur dotation.

4. Fonctionnement

4.1 Les participants doivent acheter un paquet de biscuits OREO et accéder au site www.oreo.eu en scannant le code QR situé sur le paquet de biscuits OREO ou accéder manuellement à www.oreo.eu via n'importe quel navigateur internet.

4.2. Les participants doivent faire ce qui suit sur le site www.oreo.eu :

1. Choisissez l'option pour participer à la promotion,

- numérisez une séquence de biscuits à l'aide des biscuits de l'édition spéciale OREO Xbox pour avoir une chance de gagner du contenu de jeu exclusif Xbox reçu sous forme de code utilisable instantanément, et participez ensuite au grand jeu en tirage instantané, ou
- participez au tirage instantané pour tenter de gagner l'une des dotations mises en jeu

2. Entrez votre adresse e-mail et acceptez les termes et conditions et la politique de confidentialité

3. Si les participants choisissent de participer au jeu par instants gagnants instantanés, ils seront invités à entrer le numéro de code à barres (EAN) de tout produit de biscuits OREO pour continuer et voir s'ils ont gagné.

4.3. Modalités à respecter pour le séquençage des biscuits :

Les participants seront invités à scanner/saisir 4 biscuits OREO Xbox (tels qu'affichés sur le site Web) individuellement pour créer une séquence via l'appareil photo de leur appareil natif

(téléphone/ordinateur portable/tablette, etc.). Les biscuits doivent être scannés l'un après l'autre jusqu'à ce que 4 scans aient été enregistrés sur le système. Les participants doivent suivre les indications affichées tout au long du processus. Les séquences scannées ne doivent pas contenir plus ou moins de 4 biscuits au total, sinon un message d'erreur s'affichera. Les participants pourront alors voir un visuel de tous leurs biscuits sur le site Web où ils pourront les placer dans l'ordre de séquençage qu'ils souhaitent. Les participants peuvent utiliser une option de secours sur le micro site pour placer manuellement les biscuits dans l'ordre de séquence qu'ils souhaitent, si la caméra de leur appareil natif ne fonctionne pas correctement. La séquence de biscuits scannée/saisie doit être comparée et doit correspondre à la séquence de biscuits gagnante, qui est définie à des moments aléatoires tout au long de la période de promotion. Si la séquence scannée/saisie correspond à la séquence gagnante, les participants seront redirigés vers une page gagnante sur laquelle ils pourront choisir entre 3 contenus exclusifs à choisir parmi les jeux suivants :

- Les voiles "Valiant Corsair" dans Sea Of Thieves
- L'armure "Parade Ground" dans Halo Infinite
- La voiture "2009 Pagani Zonda Cinque Roadster 'Oreo Edition' » pour Forza Horizon 5

Les participants qui ont scanné/saisi la séquence de biscuits correcte recevront un e-mail à leur adresse e-mail enregistrée avec un lien pour télécharger le contenu du jeu sélectionné. Tous les gaufrages peuvent ne pas être présents dans un paquet de biscuits OREO Xbox.

4.4. Comment télécharger le contenu du jeu (à télécharger avant le 31 décembre 2023) :

Pour Halo Infinite:

1. Rendez-vous sur la page www.halowaypoint.com/redeem
2. Si vous n'êtes pas déjà connecté, vous serez invité à vous connecter à votre compte Microsoft.
3. ATTENTION : Vous devez vous connecter ou vous assurer que vous êtes déjà connecté avec la même adresse e-mail et le même compte que vous utilisez pour jouer à Halo sur Xbox ou PC.
4. Une fois connecté, vous serez automatiquement dirigé vers la page "Code Redemption" (Échange de code).
5. Saisissez le code que vous avez obtenu sur la page des prix Oreo dans le champ "Enter Code" (Saisissez le code), en dessous du titre "Redeem Your Code" (Échange de code).
6. Si vous saisissez un code gagnant, le contenu de jeu sera ajouté à votre compte et à votre inventaire. Félicitations !
7. Vous pouvez maintenant lancer le jeu Halo Infinite multi-joueurs sur la plateforme où vous jouez habituellement (Xbox ou PC) en vous assurant que vous êtes connecté à l'aide du même compte que celui utilisé ci-dessus.

8. Dans le menu principal, ouvrez l'onglet "Customize" (Personnaliser) en haut de l'écran, puis sélectionnez "Armour Hall" (Hall d'armure).
9. Sélectionnez l'armure "Mark VII".
10. Un nouveau menu apparaîtra, affichant différentes options de personnalisation.
11. La deuxième option disponible s'intitule "Armour Coating" (Revêtement d'armure). En cliquant dessus, une sélection de couleurs va s'afficher. Faites-la défiler jusqu'à "Parade Ground" et sélectionnez celle-ci. Le revêtement s'affichera sur votre Spartan. Appuyez sur la touche X pour l'équiper ainsi.
12. Vous êtes maintenant prêt à vous lancer dans une partie multi-joueurs et à savourer le goût de la victoire !

Pour Forza Horizon 5:

- Sélectionnez votre code, soit pour Xbox et PC, soit pour Steam. Veuillez noter que le prix n'est pas transférable de l'un à l'autre : assurez-vous d'avoir sélectionné le code correspondant.

Pour Xbox :

1. Rendez-vous sur la page www.Microsoft.com/redeem.
2. Connectez-vous à votre compte principal Microsoft/Xbox. Assurez-vous que vous êtes connecté au compte associé à votre profil Xbox, sinon le code peut être attribué à la mauvaise adresse e-mail. Vous pouvez vérifier l'adresse e-mail de votre profil Xbox en vous connectant sur www.xbox.com : elle apparaîtra dans le coin supérieur droit.
3. Une fois sur la page Microsoft.com/redeem, saisissez le code obtenu sur la page Oreo et appuyez sur suivant. Suivez les différentes étapes jusqu'à ce qu'un message vous indique que vous avez obtenu le prix correspondant.
4. Lancez maintenant Forza Horizon 5 sur votre Xbox ou PC (et non sur Steam), en vous assurant que vous êtes connecté au même profil Xbox que ci-dessus. Si une partie était déjà en cours, vous devrez sans doute relancer le jeu. Veuillez noter que la voiture sera disponible dans le jeu à partir du 31 janvier. Pour échanger la voiture, vous devrez répéter les étapes 4 à 8 à partir de cette date.
5. Une fois le jeu lancé, sortez votre voiture du garage.
6. Parcourez les menus jusqu'à "My Horizon" (Mon horizon), puis sélectionnez le "Message Center" (Centre des messages).
7. Vous devriez y trouver une notification concernant la "Pagani Zonda Cinque Roadster 2009" édition Oreo. Appuyez sur "Select" (Sélectionner) pour recevoir la voiture.
8. Sélectionnez-la dans votre garage et faites chauffer le moteur !

Pour Steam :

1. Téléchargez l'application Steam si vous ne l'avez pas déjà fait, puis ouvrez l'application.
2. Connectez-vous au compte sur lequel vous souhaitez obtenir le contenu du jeu (le même compte que celui avec lequel vous avez acheté Forza Horizon 5).
3. Dans le coin inférieur gauche de Steam, cliquez sur le bouton "Add a Game" (Ajouter un jeu).
4. Cliquez sur "Activate a Product on Steam" (Activer un produit sur Steam).
5. Saisissez le code Steam et appuyez sur Suivant. Échangez le code. Vous recevrez ensuite une confirmation qu'il a bien été ajouté à votre compte.
6. Lancez Forza Horizon 5. Si une partie était déjà en cours, vous devrez sans doute relancer le jeu. Veuillez noter que la voiture sera disponible dans le jeu à partir du 31 janvier. Pour échanger la voiture, vous devrez répéter les étapes 6 à 10 à partir de cette date.
7. Une fois le jeu lancé, sortez votre voiture du garage.
8. Parcourez les menus jusqu'à " My Horizon" (Mon horizon), puis sélectionnez le "Message Center" (Centre des messages).
9. Vous devriez y trouver une notification concernant la "Pagani Zonda Cinque Roadster 2009" édition Oreo. Appuyez sur "Select" (Sélectionner) pour recevoir la voiture.
10. Sélectionnez-la dans votre garage et faites chauffer le moteur !

Pour Sea of Thieves :

- Sélectionnez votre code soit pour Xbox et PC, soit pour Steam. Veuillez noter que le pack "Valiant Corsair" n'est pas transférable de l'un à l'autre : assurez-vous de l'échanger pour la plateforme sur laquelle vous comptez jouer à Sea of Thieves.

Pour Xbox :

1. Rendez-vous sur la page www.Microsoft.com/redeem.
2. Connectez-vous à votre compte principal Microsoft/Xbox. Assurez-vous que vous êtes connecté au compte associé à votre profil Xbox, sinon le code peut être attribué à la mauvaise adresse e-mail. Vous pouvez vérifier celle de votre profil Xbox en en vous connectant sur www.xbox.com : elle apparaîtra dans le coin supérieur droit. 3. Une fois sur la page [Microsoft.com/redeem](http://www.Microsoft.com/redeem), saisissez le code obtenu sur la page Oreo et appuyez sur suivant. Suivez les différentes étapes jusqu'à ce qu'un message vous indique que vous avez obtenu le prix.
4. Lancez maintenant Sea of Thieves sur votre Xbox ou PC (et non sur Steam), en vous assurant que vous êtes connecté au même profil Xbox que ci-dessus.

5. Une fois le jeu lancé, rendez-vous chez le charpentier le plus proche (chaque île avant-poste en compte un, à côté de l'endroit où vous pouvez monter à bord de votre navire).

6. À côté du charpentier, vous trouverez un coffre appelé "Ship Customisation Chest" (Coffre de personnalisation du navire). 7. Ouvrez ce coffre et trouvez vos nouvelles pièces de vaisseau Valiant Corsair. Équipez les voiles, le drapeau et la coque pour vous assurer que toutes les pièces de l'ensemble accordées par le Valiant Corsair Pack sont exposées.

8. Vous êtes maintenant prêt à prendre le large avec style !

Pour Steam :

1. Téléchargez l'application Steam si vous ne l'avez pas déjà fait, puis ouvrez l'application.

2. Connectez-vous au compte sur lequel vous souhaitez obtenir le contenu du jeu (le même compte que celui avec lequel vous avez acheté Sea of Thieves).

3. Dans le coin inférieur gauche de Steam, cliquez sur le bouton "Add a game".

4. Cliquez sur "Activate a Product on Steam" (Activer un produit sur Steam).

5. Saisissez le code Steam et appuyez sur Suivant. Échangez le code. Vous recevrez ensuite une confirmation qu'il a bien été ajouté à votre compte.

6. Lancez Sea of Thieves. Si une partie était déjà en cours, vous devrez sans doute relancer le jeu.

7. Une fois le jeu lancé, rendez-vous chez le charpentier le plus proche (chaque île avant-poste en compte un, à côté de l'endroit où vous pouvez monter à bord de votre navire).

8. À côté du charpentier, vous trouverez un coffre appelé "Ship Customisation Chest" (Coffre de personnalisation du navire). 9. Ouvrez ce coffre et trouvez vos nouvelles pièces de vaisseau Valiant Corsair. Équipez les voiles, le drapeau et la coque pour vous assurer que toutes les pièces de l'ensemble accordées par le Valiant Corsair Pack sont exposées.

10. Vous êtes maintenant prêt à prendre le large avec style !

4.5 Gain instantané

50 % de toutes les participations pendant la période de promotion passeront au hasard dans le panier de prix quotidien. Si des prix sont encore disponibles au moment de la participation, un prix sera attribué. Le panier de prix se remplira à un moment aléatoire tout au long de la journée. Les premiers participants qui accèdent au panier remportent un lot. Si aucune inscription n'est reçue, tout prix non gagné ce jour-là sera reporté au jour civil suivant. Si plus d'un type de prix se trouve dans le panier de prix quotidien, l'attribution des prix se fera au hasard jusqu'à ce que tous les prix aient été gagnés.

4.6 Notification des gains

Les participants seront informés immédiatement sur www.oreo.eu s'ils ont gagné ou non. En cas de gain et dès réception de la notification du prix, les gagnants seront dirigés vers un formulaire en ligne et - comme décrit au paragraphe 7.5 - invités à saisir leurs données personnelles afin que le prix puisse leur être envoyé. Si le participant ne remplit pas le formulaire dans les 20 minutes ou si la session du navigateur a été interrompue, les gagnants seront contactés via leur adresse e-mail fournie à l'avance sur www.oreo.eu avec la demande de fournir les données requises dans les délais prescrits de 5 (cinq) jours après réception de celui-ci. A défaut, toute prétention à un lot sera perdue sans indemnité et sans que la responsabilité des sociétés organisatrices ne puissent être recherchées.

4.7. Dans l'éventualité où une dotation ne pourrait être attribuée au gagnant conformément au règlement, la dotation non attribuée sera attribuée à un suppléant.

Pour cela, la dotation sera remise en jeu dans les mêmes conditions que celles énoncées à l'article 4.2.

5. CONDITIONS - RESTRICTIONS ET PARTICIPATION FRAUDULEUSE

5.1. La participation au Jeu n'est possible qu'avec l'achat des produits OREO. La Société Organisatrice déclinera toute responsabilité en cas d'achat par un participant de produits autres que les produits OREO porteurs de l'annonce du Jeu, de la présentation d'emballages de produits OREO non participants ou endommagés, de la présentation d'emballages munis d'éventuels codes non valides et/ou frauduleux notamment. Dans ce cas, la participation au Jeu sera refusée et/ou annulée ; de même que tout remboursement ou échange de produits sera exclu et la perte du gain éventuel actée.

5.2. Seuls les codes uniques et authentiques peuvent être utilisés pour ce Jeu. Toute tentative de falsification, de modification ou de génération automatique de codes fera l'objet de poursuites judiciaires et les participants seront définitivement disqualifiés. Les éventuelles dotations qui pourraient avoir été gagnées en fraude des conditions de participation au Jeu seront perdues pour le(s) fraudeur(s) et réattribuées dans les conditions prévues au présent règlement de jeu sans que la responsabilité de la Société organisatrice ne puisse être recherchée. La Société Organisatrice se réserve le droit d'effectuer des vérifications adéquates des tickets de caisse et de l'emballage ou de les faire exécuter par les sociétés Gestionnaires du Jeu.

5.3 Seuls les propriétaires des emballages des produits participants eux-mêmes peuvent participer ; les entrées par des tiers ou par des processus/dispositifs automatisés ne sont pas autorisées. Les participants créés spécifiquement pour le concours dans le but d'altérer, de falsifier ou de manipuler tout paramètre pertinent au concours, ainsi que la participation frauduleuse sous toute autre forme, seront exclus, de même que leurs participations.

5.4. Autres Exigences

Dans le cas où les gagnants, sans exhaustivité,

- ne respectent pas les conditions et modalités exposées dans le présent règlement;
- ont indiqué une adresse e-mail invalide;

- n'ont pas fourni de coordonnées correctes ou complètes sur le formulaire en ligne;
- ignorent le courrier électronique de " rappel " et ne remplissent pas le formulaire en ligne dans le délai fixé de cinq (5) jours suivant la réception dudit rappel;
- ne signent/fournissent pas tout autre document nécessaire;
- ne fournissent pas l'emballage du produit Oreo avec leur code gagnant si la Société Organisatrice en fait la demande;
- ne peuvent accepter leur dotation, quelle qu'en soit la raison,

le prix sera perdu. La Société Organisatrice se réserve le droit d'attribuer le lot à un autre gagnant déterminé dans les mêmes conditions ou d'annuler le lot concerné.

Si, pour une raison quelconque, un prix n'est pas disponible, le Promoteur peut, à sa seule discrétion, remplacer le prix par un autre prix de valeur égale ou supérieure. Les prix ne sont ni transférables ni substituables et ne peuvent être échangés en totalité ou en partie contre de l'argent ou toute autre forme de compensation.

Les gagnants seront contactés via leur adresse électronique soumise lors de l'inscription sur le site du Jeu www.oreo.eu. Il est rappelé à ce titre qu'il relève de la responsabilité des participants d'indiquer des adresses électroniques à jour, en état de fonctionnement et permettant de les joindre facilement en cas de gain. Dans l'hypothèse où l'adresse indiquée ne permettrait pas de contacter le gagnant, celui-ci perdrait le gain de sa dotation sans que la responsabilité de la Société Organisatrice ne puisse être recherchée.

5.5. Les dotations ne sont pas transférables ou échangeables et ne peuvent être échangées contre une somme d'argent ou toute autre forme de compensation, en tout ou en partie. Si, pour quelque raison que ce soit, la dotation n'est pas disponible, l'organisateur se réserve le droit de le remplacer par d'autres dotations, à son entière discrétion, de valeur équivalente ou supérieure.

5.6. Si, pour quelque raison que ce soit, les gagnants n'utilisent pas le bénéfice de leur dotation dans le délai fixé par l'organisateur, la dotation sera perdue par les gagnants et aucune somme d'argent ni aucune autre forme de compensation ne sera fournie à la place de la dotation. Si, pour quelque raison que ce soit, une dotation n'est pas disponible, l'organisateur a la possibilité de le remplacer par un autre prix de valeur équivalente ou supérieure si des circonstances indépendantes de sa volonté l'exigent. Il s'agit par exemple de l'épidémie actuelle de COVID-19, qui peut entraîner la nécessité de réorganiser ou d'annuler les dotations.

6. DOTATIONS

6.1. Il existe plusieurs de prix pendant cette promotion :

6.2 Prix

1 des 6 consoles Xbox Series S d'une valeur maximale de 230,00 EUR chacune.

1 des 12 casques d'écoute Xbox d'une valeur maximale de 60,00 EUR chacun.

1 des 3000 abonnements de Xbox Game Pass Ultimate 3-mois d'une valeur de 50,00 EUR chacun.

Il est précisé que les gagnants résidant dans le territoire des DROM COM ne recevront pas de dotation matérielle. Ils percevront une contre-partie financière sous la forme d'un bon d'achat / carte cadeau d'une valeur équivalente en monnaie locale à celle de la dotation gagnée, ceci sans que la responsabilité des sociétés organisatrices ne puisse être engagée.

6.3. Délai de livraison

Les prix seront livrés au gagnant dans un délai de 120 jours à compter de la date de notification du courrier électronique de confirmation du gagnant par courriel. Les gagnants seront contactés par l'intermédiaire de l'adresse e-mail qu'ils auront communiquée à www.oreo.eu.

6.4. Données à caractère personnel nécessaires à la livraison du prix

Les données à caractère personnel suivantes seront demandées aux gagnants afin d'assurer la livraison en bonne et due forme des prix : prénom, nom de famille, âge, adresse e-mail, numéro de téléphone, adresse de livraison.

Vous trouverez de plus amples informations sur le traitement des données à caractère personnel des participants dans l'avis de confidentialité des données [lien].

Les informations à caractère personnel fournies par les participants ne seront utilisées par l'organisateur que dans le but de mener cette promotion (sauf si les participants ont accepté de recevoir des communications commerciales au moment de la participation), et conformément à l'avis de confidentialité des données de l'organisateur qui peut être consulté sur

http://disclaimer.mondelezinternational.com/privacy_policy.html.

L'organisateur peut divulguer les informations à caractère personnel des participants à ses contractants et agents pour les aider à mener cette promotion ou à communiquer avec les participants.

L'organisateur se conformera à toutes les exigences applicables de la loi sur la protection des données de 1978 telle que modifiée du règlement général sur la protection des données de 2016 et de toute législation qui lui succède ou de toute autre loi applicable.

Les services fournis sur www.facebook.com et www.instagram.com sont proposés par Facebook Ireland Limited, 4 Grand Canal Square, Dublin 2, Irlande. Il n'est pas exclu que Facebook stocke et traite les données téléchargées de manière indépendante. L'étendue de la collecte et l'utilisation ultérieure de ces données par Facebook échappent au contrôle de l'organisateur. Des informations du fournisseur tiers sur la protection des données sont disponibles sur les sites web Facebook et Instagram suivants:

<https://www.facebook.com/about/privacy>

<https://help.instagram.com/519522125107875>

Il n'est pas exclu que Facebook transmette également vos données à la société mère de Facebook Ltd, Facebook Inc., basée aux États-Unis.

7. REMISE DES PRIX

7.1 Seules les adresses postales françaises seront acceptées pour la livraison des gains.

7.2 Les gains seront soit envoyés par e-mail ou DHL.

7.3 Les gains seront envoyés aux gagnants dans un délai de 120 jours maximum, à compter de la date de réception de l'e-mail de confirmation du gain par le gagnant.

7.4 Le gain sera livré à l'adresse indiquée par le participant au cours de son enregistrement. Si le gain ne peut être livré à l'adresse indiquée, ce qui sera supposé après une tentative infructueuse de livraison, il sera considéré comme abandonné par le gagnant. Dans ce cas, le prix sera remis en jeu.

7.5 Données personnelles requises pour la bonne livraison du gain

Pour assurer la bonne livraison du gain, les données personnelles suivantes seront requises auprès du gagnant : Nom, Prénom, âge, rue, numéro de rue, numéro d'appartement (si nécessaire), code postal, ville, numéro de téléphone. L'âge sera demandé pour vérifier à nouveau que l'âge du gagnant est bien conforme aux modalités de participations de Mondelez. Ces données ne seront pas stockées.

8. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La fourniture des données est obligatoire pour la participation au Jeu. En effet, ces données sont nécessaires pour la bonne gestion du jeu, l'attribution et la remise des dotations et respecter nos obligations légales et découlant du présent règlement. Elles pourront être communiquées au(x) prestataire(s) de services et sous-traitant(s) auxquels la société organisatrice ferait éventuellement appel pour les besoins de l'organisation et ou de la gestion de Jeu.

Les données personnelles transmises par les participants font l'objet d'un traitement informatique pour les besoins de la gestion du Jeu et sont destinées à la Société Organisatrice. Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition à des fins de prospection ou lorsque le traitement est fondé sur l'intérêt légitime d'opposition, de suppression des informations les concernant ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort desdites données dans le cas où ils décèderaient et, du droit d'opposition lorsque le traitement est réalisé à des fins de prospection ou est fondé sur l'intérêt légitime en écrivant à Mondelez France - Service Consommateurs - 92146 CLAMART Cedex.

Le Délégué à la Protection des Données de la Société Organisatrice peut être contacté à l'adresse suivante : MDLZDataProtectionOfficeMEU@mdlz.com

Chaque Participant dispose également du droit de porter ses réclamations auprès de la CNIL dont les coordonnées sont les suivantes:

CNIL, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Tél : 01 53 73 22 22

Fax : 01 53 73 22 00

Conformément à la réglementation en vigueur, les données personnelles des participants sont conservées pendant la durée du jeu et ensuite archivées pendant cinq (5) ans pour se conformer aux obligations légales.

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles, vous pouvez consulter notre Notice Vie privée sur le site du Jeu www.oreo.eu.

Les services fournis sur www.facebook.com et www.instagram.com sont proposés par Facebook Ireland Limited, 4 Grand Canal Square, Dublin 2, Irlande. Il n'est pas exclu que Facebook stocke et traite les données téléchargées de manière indépendante. L'étendue de la collecte et l'utilisation ultérieure de ces données par Facebook échappent au contrôle de l'organisateur. Des informations du fournisseur tiers sur la protection des données sont disponibles sur les sites web Facebook et Instagram suivants:

<https://www.facebook.com/about/privacy>

<https://help.instagram.com/519522125107875>

Il ne peut être exclu que Facebook transmette également vos données à la société mère de Facebook Ltd, Facebook Inc., basée aux États-Unis.

9. LIMITES DE RESPONSABILITÉ

9.1. La Société Organisatrice décline toute responsabilité en cas de participations perdues et/ou non-reçues, altérées ou différées ou qui ne peuvent être envoyées en raison d'erreurs techniques ou pour toute autre raison échappant à son contrôle. Il en est de même aux coordonnées incorrectes, altérées ou autrement erronées fournies par le participant.

9.2. Afin d'éviter toute ambiguïté, il incombe au participant de vérifier les courriers indésirables/spam pour s'assurer qu'il reçoit bien les communications promotionnelles. L'organisateur n'est pas responsable de la réclamation tardive d'un participant pour son gain si un e-mail n'est pas reçu pour une raison quelconque.

9.3. La Société Organisatrice fera de son mieux pour veiller à ce que le Jeu se déroule sans problèmes techniques. La Société Organisatrice n'est pas responsable des interruptions de service dues à des problèmes techniques, à des défaillances du système ou à des pannes logicielles, à des retards ou autres problèmes pouvant empêcher les participants de participer ou d'accéder au site du Jeu. La Société

Organisatrice prendra immédiatement toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que l'origine de l'erreur puisse être identifiée et résolue dans les plus brefs délais. La Société Organisatrice ne garantit pas un accès continu et sécurisé au site promotionnel.

9.4. La Société Organisatrice décline toute responsabilité en cas d'attaques dites par injection de commandes SQL du site du Jeu ou du serveur qui exploite le site du Jeu.

La Société Organisatrice n'est pas responsable si le site du Jeu ou des serveurs de sites impliqués subissent des cyber-attaques ayant pour conséquence que des Participants reçoivent des messages d'erreurs en tous genres.

9.5. Si un participant ferme la fenêtre de navigation pendant la saisie des données ou si la connexion avec les serveurs des sites / le réseau est interrompu (quel qu'en soit le motif), la Société Organisatrice décline toute responsabilité en cas de perte de données.

9.6 Si, pour quelque raison que ce soit, un aspect de cette promotion ne peut pas se dérouler comme prévu, notamment en raison d'une infection par un virus informatique, d'une défaillance du réseau, d'un incident lié à un logiciel malveillant, de bogues, d'une falsification, d'une intervention non autorisée, d'une fraude, de défaillances techniques ou de toute autre cause indépendante de la volonté de l'organisateur qui corrompt ou affecte l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement de cette promotion, l'organisateur peut, à sa seule discrétion, annuler, mettre fin, modifier ou suspendre tout ou partie de la promotion, à tout moment et sans préavis, ou invalider les inscriptions concernées.

9.7. La Société organisatrice et ses agences et sociétés associées ne seront pas responsables des pertes (y compris, sans s'y limiter, les pertes indirectes, spéciales ou consécutives ou les pertes de bénéficiaires), des dépenses ou des dommages subis (qu'ils résultent ou non de la négligence d'une personne) en rapport avec cette promotion ou avec l'acceptation ou l'utilisation du prix (y compris pour les invités), à l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue par la loi (y compris les dommages corporels, le décès et la fraude), auquel cas cette responsabilité est limitée au minimum autorisé par la loi.

9.8. La Société Organisatrice ne sera pas responsable de tout retard ou manquement à ses obligations pour des raisons échappant à son contrôle raisonnable et résultant, sans s'y limiter, d'un cas de force majeure, d'une épidémie ou pandémie mondiale ou régionale, de conditions météorologiques défavorables, d'un incendie, d'un conflit du travail, d'une guerre, d'une activité terroriste, d'hostilités, de troubles politiques, d'émeutes, de troubles civils, de peste ou d'autres calamités naturelles, ou de toute autre circonstance.

10. DIVERS

10.1. La Société Organisatrice se réserve le droit de demander aux participants de prouver leur âge et identité et d'annuler leur participation en cas de refus.

10.2. En donnant leur consentement requis en cochant la case correspondante et en prenant part à ce Jeu, tous les Participants acceptent de se conformer au présent règlement.

10.3. La Société organisatrice se réserve le droit de modifier le présent règlement. La version la plus récente du règlement est accessible à tout moment pendant le Jeu sur www.oreo.eu.

10.4. Le Jeu est soumis au droit français. Tout litige concernant l'interprétation, l'application ou le non-respect des dispositions du présent règlement fera l'objet d'un règlement amiable. À défaut, il sera soumis aux juridictions du ressort de la Cour d'appel de Paris.

10.5. Le présent règlement de Jeu est déposé auprès de Maître TRICOU, Huissier de Justice Associé au sein de la SELARL DONSIMONI TRICOU IMARD COTTINET & ASSOCIES ALLIANCE JURIS, dont le siège est 73 bis rue du Maréchal Foch 78000 VERSAILLES.

10.6 La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté ou si les circonstances l'exigent, elle était amenée à annuler le présent Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter, le suspendre ou à en modifier les conditions.

10.7. L'utilisation de robots ou de tout autre procédé similaire permettant de jouer au Jeu de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination définitive de son auteur et/ou utilisateur. La Société Organisatrice pourra annuler l'intégralité ou une partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique ou du fait de la participation sous l'identité d'un tiers dans le cadre de la participation au Jeu et/ou de la détermination des gagnants. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

10.8. Il ne sera répondu à aucune demande (par courrier électronique ou par téléphone) concernant l'interprétation ou l'application du règlement, concernant les modalités et mécanismes du Jeu.

10.9 Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation expresse du participant majeur, la Société Organisatrice pourra utiliser à titre publicitaire, les nom, adresse, et photographie des participants, sans que cela leur confère un droit à rémunération, ou un avantage quelconque autre que la remise de leur dotation.

10.10. Conformément aux lois régissant les droits de propriété intellectuelle et le droit d'auteur, l'utilisation de tout ou partie des éléments faisant l'objet d'un droit de propriété intellectuelle ou protégé par le droit d'auteur reproduit dans le cadre de ce Jeu est strictement interdite, sauf autorisation expresse et préalable de la Société Organisatrice.

10.11 Les frais de participation au Jeu quels qu'ils soient ne sont pas remboursés par la Société Organisatrice.